



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique à l'égard des jeunes

Question écrite n° 93247

Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de M. le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports sur la garantie jeunesse. La France bénéficie d'une dotation de 310,16 millions d'euros au titre de la garantie jeunesse mise en place par l'Union européenne. Elle lui demande quelle part de cette dotation a d'ores et déjà été consommée et comment.

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Le Callennec](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 93247

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Ville, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 février 2016](#), page 1449